



D.2021.07.07.6.10

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 7 Juillet 2021

6 – PROJETS TERRITORIALISES**6.10 - Linéo 10 Fenouillet-Toulouse : Modification de programme.**

L'an deux mille vingt et un, le sept juillet à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire		X (M. Briand)	
CHOLLET François	X		
FAURE Dominique	X		
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
PERRIN Philippe			X
PORTARRIEU Jean-François		X (M. Chollet)	
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X (à/c du point 5.1)	X (à M. Grass jusqu'au point 4.1 inclus)	
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique			X
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry		X (M. Terrisse)	
TERRISSE Jean-Marc	X		

1) Le contexte

Par délibération D.2017.12.13.2.3 du 13 décembre 2017, le Comité Syndical de Tisséo-Collectivités a approuvé le programme du Linéo 10 Fenouillet – Toulouse, avec une première phase entre Fenouillet centre commercial et Toulouse La Vache en 2020 pour un budget de 5,75 M€ HT.

Par délibération D.2018.02.07.3.4 du 7 février 2018, le Comité Syndical de Tisséo-Collectivités a approuvé la convention de maîtrise d'ouvrage unique (n°2018-1012) entre Tisséo-Collectivités et Toulouse Métropole fixant le programme et le budget des aménagements de voirie (5 M€ HT) pour la première phase du Linéo 10 entre Fenouillet centre commercial et Toulouse La Vache.

Par délibération D.2019.04.10.2.1 du 10 avril 2019, le Comité Syndical de Tisséo-Collectivités a approuvé une modification de programme, avec l'ajout d'aménagements complémentaires et un nouveau coût d'opération de 12,94 M€ HT pour Tisséo-Collectivités.

Par délibération D.2019.07.03.2.2 du 3 juillet 2019, le Comité Syndical de Tisséo-Collectivités a approuvé l'avenant n°1 concernant la convention n°2018-1012 entre Tisséo-Collectivités et Toulouse Métropole pour prendre en compte le nouveau montant des études et travaux estimé à 12,735 M € HT.

Le Comité de pilotage Linéo 10 du 18 novembre 2020 a validé le principe d'une modification de programme pour le projet Linéo 10 dont les éléments principaux sont décrits dans la présente délibération.

2) Les modifications de programme proposées

Les modifications de programme proposées concernent deux points :

- Les aménagements de voirie
- Le planning de l'opération

2.1 Les aménagements de voirie

Le secteur sud de la Route de Fronton compris entre le centre d'Aucamville et l'avenue Jean Zay est problématique en termes de temps de parcours et de régularité pour les bus.

Conformément au nouveau programme adopté en 2019, des études ont été conduites afin de réaliser un maximum de voies bus dans ce secteur, très contraint en termes d'emprises.

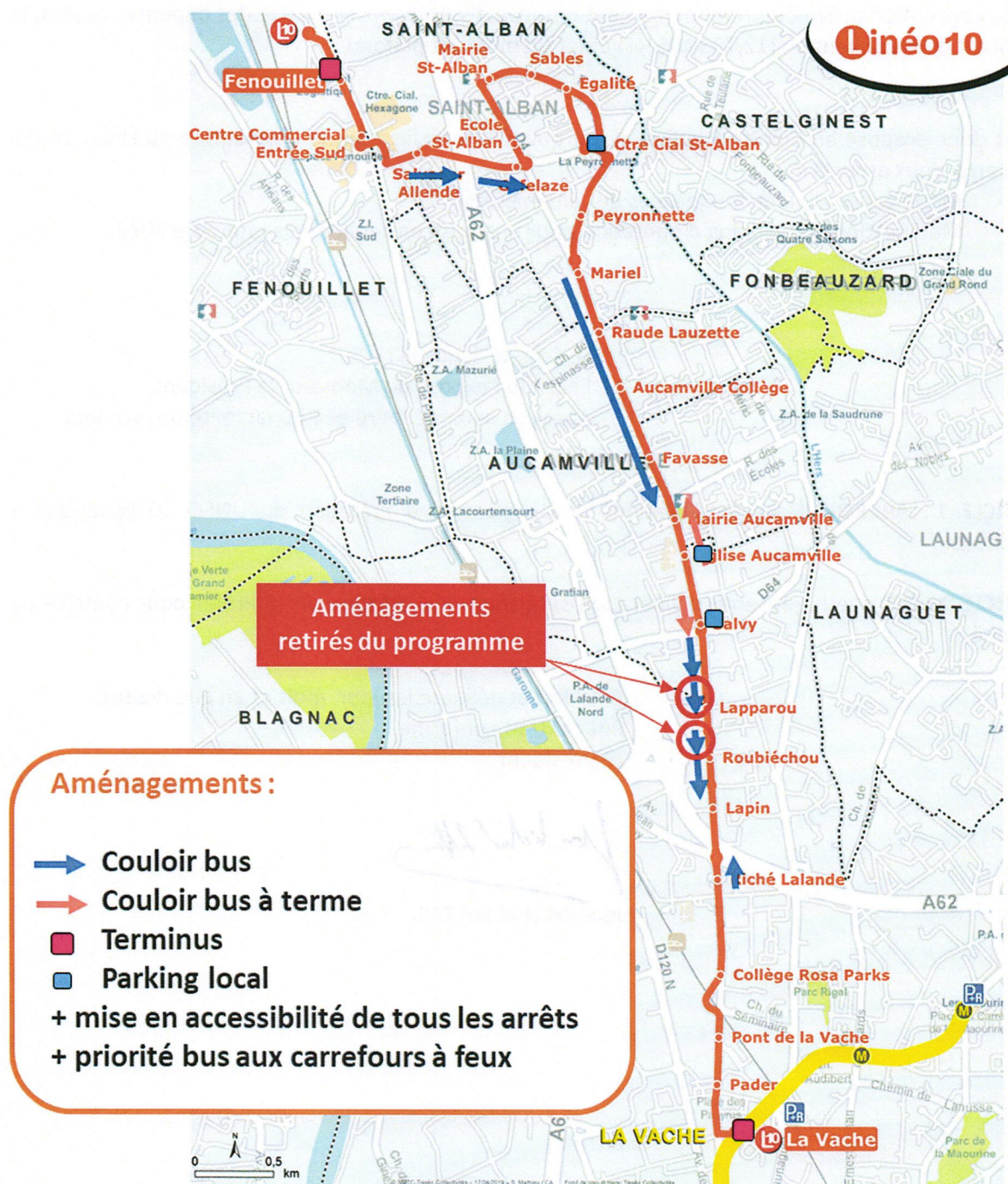
Les études d'aménagement ont montré l'impossibilité de réaliser dans les emprises publiques un aménagement cohérent pour tous les modes sur deux sections :

- Entre les rues Gasparotto et Lapparou (220 mètres)
- Entre les rues Haon et Alphand (110 mètres)

Afin de conserver des cheminements satisfaisants pour les piétons et les vélos, il est proposé de ne pas réaliser ces deux tronçons de voies bus initialement envisagés.

La carte ci-dessous illustre ce changement de programme.

Au total, **le nouveau programme Linéo 10 prévoit la réalisation de 3 200 mètres de couloirs bus contre 3 540 mètres prévus initialement.**



2.2 - Planning

Du fait de la crise sanitaire, certains travaux préalables au Linéo 10 ayant été décalés (enfouissement des réseaux éclairage, électrique, télécom), les travaux d'aménagement pour le Linéo 10 sur la Route de Fronton entre le rond-point du Mariel et la Mairie d'Aucamville ne pourront commencer qu'en août 2021.

Les membres du Comité de pilotage Linéo 10 ont validé le 18 novembre 2020 le principe de **décaler la mise en service du Linéo 10 à la rentrée scolaire de septembre 2022** (septembre 2021 initialement).

Le coût d'opération n'étant pas modifié, il n'y a pas nécessité de prévoir de maîtrise d'ouvrage unique n°2018-1012 signée entre Toulouse Métropole et les collectivités concernées.

Accusé de réception en préfecture
0312581600000002020713-20210610-01
Date de télétransmission : 13/07/2021
Date de mise en collectivité

Cette convention prévoit un remboursement des investissements sur la base des dépenses réelles, le montant de la convention (12,735 M€ HT) étant un montant plafond.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'approuver la modification de programme du Linéo 10 qui concerne deux aspects :

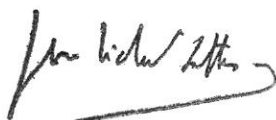
- Modification du linéaire de voies bus aménagées ;
- Modification du planning d'opération pour une mise en service en septembre 2022.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE les modifications du programme d'opération du LINEO 10 Fenouillet – Toulouse.

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,



Jean-Michel LATTES